



DEMANDE D'AUTORISATION POUR L'ORGANISATION D'UN TOURNOI

VOUS SOUHAITEZ : *(cochez la ou les case(s) correspondante(s))*

- ☐ Obtenir une autorisation pour l'organisation d'un tournoi de football
- ☐ Promouvoir votre manifestation en l'intégrant à la liste des tournois disponible sur le site Internet du District du Lot-et-Garonne

POUR OBTENIR UNE AUTORISATION, VOUS DEVEZ :

- ⇒ Remplir cet imprimé
- ⇒ Le retourner au District :

- 1 mois minimum avant la date de votre manifestation

N.B : Si vous organisez plusieurs tournois au cours de la saison, vous devez remplir un imprimé pour chaque tournoi

A COMPLETER OBLIGATOIREMENT EN LETTRES CAPITALES

Nom du club :

N° d'affiliation :

Ville :

RESERVE AU DISTRICT

Date de réception :

N° de dossier :

DEFINITION DE LA MANIFESTATION

Appellation du tournoi :

Commune :

Nom du stade (ou salle) :

Dates : du / au / / 20.....

Nature : ☐ International (1)
☐ National (2)

☐ Régional
☐ Départemental

Hébergement prévu : ☐ Oui ☐ Non

Si oui : ☐ Famille ☐ Hôtel ☐ Autre :

Avez-vous déposé une demande de subvention auprès du Conseil Régional d'Aquitaine pour cette manifestation ? ☐ Oui ☐ Non

(1) : avec un minimum de 25% des équipes originaires de fédérations autres que la FFF.

(2) : avec un minimum de 25% des équipes originaires de ligues autres que la LFA

RESPONSABLE DU TOURNOI

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone :

e-mail :

Définition du tournoi

Type de tournoi (plusieurs choix possibles) :

Football à 11 ☐ Football à 8 ☐ Football à 5 ☐ Sixte ☐ Futsal ☐

Catégories concernées (plusieurs choix possibles) :

Masculins :

Séniors ☐ Vétérans ☐ U19 ☐ U18 ☐ U17 ☐ U15 ☐ U13 ☐ U11 ☐ U9 ☐ U7 ☐

Féminines :

Séniors F ☐ Vétérans F ☐ U18 F ☐ U15 F ☐ U13 F ☐ U11 F ☐ U9 F ☐ U7 F ☐

Nombre d'équipes prévues par catégories :

RAPPELS DE LA REGLEMENTATION

1. Assurance en responsabilité civile et en dommages corporels :

Les organisateurs sont tenus de respecter les articles 37 et 38 de la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984.

2. Contrôle médical :

(Article 6 de la loi n° 99-223 du 23 mars 1999)

« La participation aux compétitions sportives organisées ou agréées par les fédérations sportives est subordonnée à la présentation d'une licence sportive portant attestation de la délivrance d'un certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique sportive en compétition... » *(extrait)*

3. Temps de jeu :

Ils doivent respecter les termes des Règlements Généraux de la FFF, notamment ceux du statut fédéral des jeunes (article 8) et du statut fédéral féminin (article 6).

4. Surclassement :

Les dispositions des articles 73, 74, 75 et 168 des Règlements Généraux de la F.F.F doivent être scrupuleusement respectés.

5. Buts mobiles :

Les buts mobiles doivent être fixés au sol et avoir été soumis aux exigences de sécurité prévues par le décret n° 96-495 du 4 juin 1996.

CLUB DEMANDEUR	RESERVE AU DISTRICT
<u>Pièces jointes :</u> ☐ - Règlement complet du tournoi (obligatoire : en son absence, votre demande ne peut être traitée) ☐ - Liste des équipes engagées (facultatif) ☐ - Autres : Date :/...../..... Signature Cachet	Autorisation accordée ☐ Oui ☐ Non Observations : Date :/...../..... Signature Cachet